

Ville d'Allauch



ENVIRONNEMENT

Palmarès 2022 des « Villes et villages fleuris » : Allauch distinguée pour la deuxième année consécutive !

Pour la deuxième année consécutive, la commune a obtenu un prix spécial du jury « Villes et villages fleuris » pour les efforts entrepris depuis plusieurs mois « pour sa capacité à s'adapter pour lutter contre le changement climatique ».

Publié le 22 novembre 2022

Cette récompense reçue au Centre des Congrès de Cassis le mardi 22 novembre, lors d'une cérémonie présidée par Danielle Milon, 1ère Vice-Présidente du Département, Présidente de Provence Tourisme et Maire de Cassis, met notamment en valeur son projet de végétalisation des cours d'école de la commune.

Ce travail est mené sur le remplacement des surfaces imperméables par des revêtements perméables, la Ville ambitionne de remettre au cœur des aménagements et des usages des cours de ses 11 écoles, le bien-être des enfants et d'améliorer le confort thermique en végétalisant et en infiltrant les eaux pluviales dans les sols. Une action collaborative à laquelle sont associés les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune (voir photos). En lien avec les parents d'élèves, ces derniers se consacrent actuellement à des ateliers thématiques qui misent notamment sur le verdissement et l'ombrage naturel

afin de favoriser un meilleur confort thermique.

Au nom du maire d'Allauch Lionel de Cala, de l'Adjoint délégué à l'Environnement, Frédéric Pla, de l'Adjointe déléguée à la biodiversité, Isabelle Levy, en lien avec Laurent Castillo et la Maison du Tourisme, et Stéphanie De Coningh, l'élue à l'éducation, la Municipalité tient à féliciter toutes les équipes qui sont pleinement mobilisées pour atteindre ces objectifs indispensables à l'amélioration du cadre de vie des Allaudiens. Un engagement du quotidien en faveur de l'environnement et de la stratégie mise en place pour la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité mais aussi les réalisations effectuées dans l'espace urbain, avec un fleurissement raisonné, et toutes les actions en faveur du développement durable.

Le label « Villes et villages fleuris », présent partout en France depuis plus de 60 ans, est gage de qualité de vie et d'attractivité territoriale. Une belle récompense pour Allauch qui fait de la prise en compte des enjeux écologiques de son territoire une priorité pour devenir une des premières communes éco-responsables de Provence.







>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h